

- l) *Commissaires*: Commissions internationales de surveillance au Laos et au Vietnam.
- m) *Mission auprès des Communautés européennes (Bruxelles)*; Communauté économique européenne (CEE), Communauté européenne de l'énergie atomique (CEEA), Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA)
- n) *Bureau de délégué commercial*: Hong-Kong.

Fonctions du Ministère

Le Ministère a pour fonctions principales:

- a) la direction des relations du Canada avec les autres pays; la représentation du Canada au sein des organismes internationaux; la protection des intérêts canadiens à l'étranger;
- b) le rassemblement et l'analyse de renseignements sur les événements qui peuvent influencer sur les relations internationales du Canada;
- c) la correspondance avec les gouvernements étrangers et leurs représentants au Canada;
- d) la négociation et la conclusion de traités et d'accords internationaux;
- e) la représentation du Canada dans les capitales étrangères et aux conférences internationales.

Administration centrale¹

Afin d'améliorer son fonctionnement et d'accroître sa souplesse, le ministère des Affaires extérieures a fait l'objet dernièrement d'une réorganisation poussée. La nouvelle organisation de l'administration centrale a été conçue de manière à encourager des rapports aussi étroits que possibles entre les personnels chargés respectivement de l'exécution des tâches opérationnelles et de l'élaboration continue des lignes de conduite qui régissent ses opérations.

Le sous-secrétaire et le sous-secrétaire associé se partagent la responsabilité globale de la politique et des opérations du Ministère. Ils forment, avec les cinq sous-secrétaires adjoints, une équipe dont relèvent les principaux domaines de la politique étrangère.

Afin de permettre à la haute administration de se consacrer entièrement à l'élaboration et à l'orientation des lignes de conduite, les opérations du Ministère ont été confiées, selon la politique établie, aux directeurs généraux d'un certain nombre de bureaux qui composent le gros du Ministère. Ces grandes unités, dont la création était le principal objectif de la réorganisation, rassemblent la plupart des directions du Ministère en trois catégories: géographique, fonctionnelle, et administrative. La caractéristique la plus

¹ Voir l'organigramme ci-joint.